

**Achetons ANTIQUITÉS**  
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vides.  
**832-1930 — 692-4878**  
70, Dalhousie, Québec

# LE SOLEIL

**ACCLAIM**  
Clé en main **14 889\***  
Tout compris (Taxe incluse)  
  
Location 60 mois 311\*  
687-5510

**VENDREDI 3 MARS 1989**

QUÉBEC 93<sup>e</sup> ANNÉE NO 64  
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$  
MONTREAL ÎLES DE LA MADELAINE GASPÉ RIVIÈRE AU RENARD PERCE ARTIBIANT

**35c**

## L'ÉCONOMIE

### Le taux d'escompte franchit la barre des 12 %

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé de 11,86 % à 12,12 %, mais les consommateurs et les gens d'affaires encaissent sans broncher. **B-1**

## LE QUÉBEC

### Langue : Bourassa choisit Ryan pour succéder à Rivard

LE SOLEIL a appris tard hier soir que M. Guy Rivard serait remplacé par M. Claude Ryan comme ministre responsable de la Charte de la langue française. **A-5**

### Levesque refait ses calculs pour dissiper tout doute

Gérard D. Levesque s'est défendu d'avoir présenté un budget dont le déficit aurait été aussi élevé qu'à l'époque du PQ, s'il avait été calculé de la même façon. **A-6**

## LE CANADA

### Iraniens et Britanniques mettent de l'eau dans leur vin

Malgré des déclarations peu conciliantes, il semble que les deux pays aient commencé à mettre de l'eau dans leur vin au sujet de l'affaire des « Versets sataniques ». **B-7**

## LE MONDE

### Les critiques de Peterson n'intimident pas Mulroney

Brian Mulroney s'en est pris hier à son homologue ontarien David Peterson parce qu'il avait critiqué le choix de Montréal comme lieu de l'Agence spatiale. **A-7**

## LE SPORT

### Un pas de plus vers des vacances hâtives

Le style hermétique ne semble pas donner de meilleurs résultats. Hier, les Nordiques ont donc perdu à nouveau, cette fois 5 à 2 devant les Bruins. **S-2 et S-3**

## LES ARTS

### Douze candidats au Concours 1989 de l'OSQ

Douze instrumentistes à cordes de Québec, de Montréal, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta se disputent les honneurs du Concours 1989 de l'OSQ. **C-1**

## L'EDITORIAL

### Hydro : un géant d'argile

La force du coup de barre que pourra donner Hydro et le rythme de sa relance dépendront de la marge que lui laissera Bourassa en pleine année d'élections. **B-6**

## L'INDEX

Local et régional	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 et A-6
Le Canada	A-7 et A-8
Le Monde	B-7 et B-8

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-8 à C-13
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-12
Carrières	B-7
Décès	C-14 et C-15
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	B-6
Feuilleton	C-10
Horoscope	S-12
Mots croisés	S-12
Mot mystère	S-12
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-9

## LA MÉTÉO

Généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Maximum : -10 à -12. Demain : neige, poudrière et vents. **S-16**

# Hydro veut refiler aux consommateurs la note de son plan de développement

MONTREAL — Malgré un plantureux bénéfice de \$619 millions l'an dernier, Hydro-Québec a besoin d'argent pour faire face aux risques accrus du redémarrage de ses investissements : elle demande donc une augmentation de 4,7 % de son tarif moyen et de 5,7 % de son tarif domestique.

par HÉLÈNE BARIL  
LE SOLEIL

L'électricité ne peut désormais plus être considérée comme une denrée bon marché qu'on peut gaspiller, ont fait valoir

hier les dirigeants d'Hydro-Québec en présentant à la presse leur ambitieux plan de développement 1989-1991.

Si elle est acceptée par le gouvernement, la hausse demandée signifiera \$6,50 par mois de plus pour le proprié-

taire d'une maison chauffée à l'électricité et \$3,74 de plus pour les moins gros consommateurs à compter du 1er mai.

C'est la troisième année de suite qu'Hydro réclame un effort supplémentaire de ses abonnés domestiques, sans trop de succès jusqu'à maintenant. L'an dernier, la société d'Etat avait proposé une augmentation de son tarif domestique de 4,9 % que le gouvernement a ramené à 3,9 %.

Hydro a amélioré sensible-

ment sa situation financière depuis trois ans. De 3,2 % qu'il était en 1985, son rendement est passé à 8 % l'an dernier. Ce qui est nettement insuffisant, a plaidé hier le PDG, M. Richard Drouin, qui fait valoir que les « public utilities » des États-Unis ont un rendement moyen de 14 % et qu'à la banque, l'argent investi dans Hydro rapporterait actuellement 11 %.

Hydro voudrait porter son rendement à 13 %, ce qui lui donnerait une marge de ma-

noeuve en cas de coup dur comme une récession ou une chute du dollar canadien.

Selon le nouveau vice-président à la planification, l'ancien sous-ministre adjoint du ministère des Finances, M. André Deslile, le bénéfice de \$619 millions aurait été de \$200 millions de moins n'eût été de l'appréciation du dollar canadien. L'amélioration de la santé financière d'Hydro est donc fragile, selon lui.

Suite A-2, Hydro...

## Ingersoll a reçu près de \$1 million du Québec

Depuis dix ans, la multinationale Ingersoll-Rand Canada a pu jouir d'une aide totalisant près de \$1 million de la part du gouvernement du Québec, via la Société de développement industriel. Avant d'annuler une contribution, début janvier, à la demande même de la compagnie qui a préféré investir en Ontario, la SDI l'avait soutenue à deux reprises, chaque fois pendant le règne péquiste.

par JACQUES DUMAIS  
LE SOLEIL

Rappelons que le PDG d'Ingersoll-Rand Canada, M. William Mallory, abandonnait un projet d'expansion à Valleyfield, le 29 décembre 1988, soi-disant pour esquiver une potentielle « dictature » ou une « république de bananes » linguistique sous le régime Bourassa. Tenue à la confidentialité, la SDI ne peut dire si d'autres dossiers de demande d'aide sont actuellement à l'étude pour cette firme.

Au cabinet du premier ministre, on nous renvoie à celui du ministre responsable de la SDI, M. Pierre MacDonald (Industrie, Commerce et Technolo-

gie), qui confirme le maintien, malgré l'esclandre de M. Mallory, d'une participation à trois (33%) de la SDI avec Ingersoll et Dilligham Construction Ltd. à un consortium formé en 1986 en vue de l'exportation dans le domaine des pâtes et papiers.

« Depuis l'élection du gouvernement Bourassa, le 2 décembre 1985, il n'y a rien eu d'autre. Du moins pas chez nous. Et je ne vois pas l'endroit où Ingersoll aurait pu obtenir de l'aide gouvernementale », de dire le porte-parole du ministre MacDonald.

Selon un relevé effectué à la demande du SOLEIL par la SDI et le Conseil exécutif, le gouver-

Suite A-2, Ingersoll...

## Une nouvelle aile pour le Château Frontenac



Un comédien personnifiant le comte de Frontenac présente une des esquisses couleur illustrant l'un des aménagements qui seront faits au cours des prochaines années au Château Frontenac.

Tous les détails en page A-3



Il faut faire la queue pendant plusieurs heures pour faire le plein.

## Venezuela : les vacances risquent de se transformer en cure d'amaigrissement

Le délégué du Québec à Caracas, M. Alain Mailloux, n'envie guère les vacanciers qui partent pour le Venezuela, à l'exception de ceux dont la destination est l'île de Margarita. Certains devront sans doute se prêter, contre leur gré, à une cure alimentaire.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Les problèmes d'approvisionnement sont énormes, a-t-il signalé, au SOLEIL, hier, au cours d'un entretien téléphonique. À telle enseigne que des hôtels dans la capitale n'ont qu'un café au menu du petit déjeuner et un potage au souper.

M. Mailloux n'a pu se procurer fruits et légumes, hier, de d'un camion escorté de militaires. Pour faire le plein, il a dû faire la queue pendant trois heures. Les bureaux de la délégation, comme les autres, ferment désormais à 13 h à la requête du ministre de l'Intérieur, tant que la situation ne sera pas

revenue à la normale. Cela afin de permettre aux travailleurs de se ravitailler avant le couvre-feu de 18 h. Il faut s'armer de patience aussi pour seulement encaisser un chèque à la banque.

Les aéroports fonctionnent, mais, toujours à cause du couvre-feu, les arrivés et les départs n'ont lieu qu'entre 10 h et 14 h. Les vols nolisés pourraient cependant se poser et décoller selon les horaires préétablis et les touristes transportés de l'aéroport aux hôtels moyennant une autorisation préalable.

M. Mailloux souligne que les touristes n'ont pas à craindre de sévices. Toutefois, il n'envie pas le sort de ceux qui ont choisi la formule appartement ou condo,

particulièrement dans les environs de Puerto La Cruz et de Puerto Piritu, villes côtières, où le pillage a été « systématique », a-t-il ajouté. Ces vacanciers auront sans doute de la difficulté à

Suite A-2, Venezuela...

## « Seigneur, trouve-leur donc une laveuse », aurait imploré Lacroix

Pour être certain que sa présumée victime et son épouse ne parleraient pas de ses relations homosexuelles, Pierre Lacroix leur a fait prêter serment sur la bible. Par la suite, ils ont prié : « Seigneur, trouve-leur donc une laveuse ! », a dit Lacroix au milieu de la prière. Quelques jours plus tard, une laveuse était livrée au domicile du jeune couple. Avec l'appareil, un reçu au nom de... Pierre Lacroix.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

C'est la version qu'a donnée hier le principal témoin au procès du télévangéliste. Toute la journée et toute la soirée, le jeune homme a répondu aux questions des procureurs de la couronne et de la défense. Me Alain Gaumond et Me Carol St-Cyr.

La foule s'est encore faite fort nombreuse à cette troisième journée de procès. On se bousculait presque aux portes et plusieurs personnes n'ont pu trouver place à l'intérieur de la salle d'audience.

Quant à « l'événement de la laveuse », il serait survenu après que la présumée victime de Lacroix, dont le nom ne peut être révélé à cause de son jeune âge au moment des actes re-

prochés au télévangéliste, a décidé de tout avouer à celle qui était devenue son épouse quelques mois plus tôt. Lacroix se serait par la suite amené chez le couple pour leur demander de faire serment et implorer le Seigneur de régler leur problème de laveuse. Auparavant, le témoin avait poursuivi la description de ses relations sexuelles avec l'accusé.

C'est ainsi qu'en mai 1986, après qu'il eut fait des « rechutes de drogue », tous deux se sont retrouvés dans un hôtel de Montréal. Pour la première fois, Lacroix demandait à l'adolescent de se livrer à la fellation sur lui. « Je l'ai fait mais le coeur m'a levé et j'ai arrêté », a raconté le témoin. A une autre occasion, encore à Montréal, ils ont regardé des films érotiques avant de faire l'amour.

Suite A-2, Lacroix...

## La SQ mène une enquête chez Agrinove

Les policiers de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec enquêtent présentement sur de présumés versements illégaux d'argent faits par quatre membres du conseil d'administration de la coopérative agro-alimentaire Agrinove, ainsi que par la compagnie de l'un d'eux, à la caisse du Parti libéral du Québec, à l'automne 1985. Les sommes en jeu s'élevaient à \$15,000.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Une perquisition a été effectuée par les enquêteurs, le 7 février, au siège de la coopérative, situé

Bégin à Sainte-Claire de Bellechasse, tandis que cinq autres mandats ont été exécutés par la police chez les personnes qui trempent dans cette affaire.

C'est ce qu'a confirmé hier l'agent Camil Gagnon, des af-

fares publiques de la SQ, en précisant simplement que l'enquête se poursuivait. Pour l'instant, aucune arrestation n'a été effectuée et rien n'indique qu'il y en aura.

Mais les policiers ont déjà réussi à mettre la main sur des copies de chèques et autres documents incriminants. Quelques-unes de ces preuves figurent sur l'un des mandats déposés au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

Suite A-2, Agrinove...

## Suites de la première page

## Ingersoll...

nement péquiste a contribué pour \$320,000, en 1979, et \$625,000, en août 1985, à la modernisation de l'usine d'Ingersoll à Bedford, dans la circonscription de Brome-Missisquoi.

Il s'agissait, dans le premier cas, d'une prise en charge par la SDI d'une partie des coûts des emprunts d'Ingersoll. Dans le deuxième, c'était une aide financière sous forme de prêt sans intérêt. Un troisième décret gouvernemental, émis en septembre 1981 mais annulé subsequmment, concernait à nouveau une prise en charge jusqu'à concurrence de \$1 million d'une partie du coût des emprunts de la multinationale.

Ministre économique senior dans les cabinets de MM. René Lévesque et Pierre Marc Johnson, de 1976 à 1985, M. Bernard Landry, a rétorqué au SOLEIL : « Comment pouvais-je savoir, à cette époque, que la SDI prêtait à une société dont un des dirigeants se comporterait comme un imbécile, dix ans plus tard ? »

Ni croque-mitaine, ni mauvais citoyen corporatif, à la connaissance de l'ex-ministre, M. Mallory, à cette époque, ne contrevenait pas non plus au code d'éthique des multinationales. Le PDG d'Ingersoll demandait, au contraire, dit-il, l'aide du gouvernement pour consolider son entreprise en raison, notamment, de son offensive dans l'équipement de protection de l'environnement. « Et, d'ajouter M. Landry, ça c'était dans l'intérêt du Québec. Il a fait travailler du monde et en a vendu des filtres-presses. »

Mais le régime péquiste qui adopta, en 1977, la Charte de la langue française (loi 101) était-il conscient des résistances d'Ingersoll à la francisation de ses cadres et activités au Québec ? « Je l'ai appris en lisant les journaux, récemment. Il faut dire que la situation n'était pas la même. Il y avait des délais de francisation. Et au lendemain de la loi 101, on ne pouvait pas y poser de grosses conditions. C'est après un certain temps que l'affaire devient manifeste », de dire M. Landry.

L'ex-ministre ne se dit donc aucunement gêné politiquement par le bilan péquiste à l'égard de la multinationale. « Quand t'as devant toi un citoyen corporatif qui paye ses impôts et a un comportement normal, t'as pas le droit de le discriminer. Il pourrait te trainer devant les tribunaux pour ça... »

## Venezuela...

se concocter de bonnes bouffes, compte tenu des difficultés d'approvisionnement.

L'île de Margarita lui apparaît la plus accueillante dans le contexte actuel du fait de son propre système d'approvisionnement hors-taxe, bien que les touristes devront sans aucun doute faire du sur-place à cause du rationnement de l'essence.

## C'est un départ

Néanmoins, à l'aéroport de Québec, hier soir, 87 vacanciers de Québec et de l'Est de la province étaient au rendez-vous pour leur destination vénézuélienne.

Ces chiffres fournis par M. Michel Mordret, directeur régional de Mirabelle Tour, diffèrent cependant de ceux communiqués par une représentante de Nationalair. Celle-ci faisait état de 100 départs en direction de Barcelone et de 48 vers Margarita, la correspondance pour l'un ou l'autre des deux villes devant se faire à Montréal.

Ces deux destinations devaient accueillir, il y a deux jours, toujours selon M. Mordret, autour de 175 vacanciers chacune. Mais sur la tournée de 264 voyageurs de Mirabelle Tour, 20 ont annulé et 70 ont choisi des lieux moins agités.

Les commentaires, en dépit des dépêches alarmantes sur l'agitation actuelle au Venezuela, étaient somme toute optimistes.

Roger Beaulieu, de Val-Belair, allait rejoindre un groupe d'amis à l'hôtel Riviera de Puerto La Cruz. Le seul inconvénient, lui ont rapporté ses copains, par téléphone, hier matin, était le couvre-feu.

« Advienne que pourra ! » ont répondu en chœur Laurent et Simone Tremblay et Victor et Dolores Tremblay, de Baie-Comeau. Ils ont choisi la formule « condo » à Barcelone et leur agent de voyages les a assurés qu'ils n'avaient à ce faire aucun souci.

Enfin, le gouvernement du Canada déconseillait toujours, hier, de se rendre pour le moment dans ce pays d'Amérique du Sud, sinon à leurs risques et périls. Le gouvernement, a fait valoir M. Robert Peck, ne peut interdire à quiconque de s'envoler vers une destination de son choix, sinon d'inciter à la prudence. Il s'agit d'une décision personnelle, a-t-il dit.

Quant à M. Michel Boulanger, de l'Assurance-vie Desjardins, il a fait savoir au SOLEIL que sa compagnie remboursera « intégralement » les personnes qui veulent annuler leur départ. Toutefois, celles qui, sur place, pourraient être blessées dans le cadre d'incidents violents ne seraient pas indemnisées. Leur départ, hier, et au cours des prochains jours, dans le contexte actuel, serait interprété comme un acte de témérité.

## Lacroix...

C'est peu après que le jeune homme devait commencer à fréquenter celle qui allait devenir sa femme. Il lui a tout avoué, a-t-il affirmé.

Mais la laveuse ne devait pas être le seul cadeau de Lacroix puisqu'en octobre 1987, le couple s'envolait pour un pèlerinage en Yougoslavie et en Italie aux frais de... la Cité du père. Environ \$1,300.

Mais au début de 1988, les choses se gâtent vraiment pour le télévangéliste. Sa présumée victime raconte tout à ses parents et se rend avec eux à l'archevêché pour tout repeter.

« Je me sentais un peu coupable, relate-t-il. J'avais peur de l'avoir trahi et je voulais être honnête avec lui. » C'est pourquoi il fait part de ses démarches à Lacroix. « Il était déçu, triste et vraiment perdu, ajoute le témoin. Il nous a demandé s'il devait continuer à faire des émissions. »

Le jeune homme assure le télévangéliste que s'il a été son seul partenaire amoureux, il n'a rien à craindre, que le couple allait « tenir ça mort ». De toute façon, aurait répondu Lacroix, il nierait toujours tout. « Je vais te réparer, mon sale ! » aurait-il lancé en quittant les lieux.

Le témoin a raconté que souvent l'accusé lui donnait des montants

d'argent pouvant atteindre \$300, notamment pour payer ses dettes de drogue et aussi les frais dentaires de son épouse.

En soirée, Me St-Cyr a longuement interrogé le témoin en faisant ressortir qu'il s'était plusieurs fois contredit quant aux dates des événements relatés. Il relevait son témoignage à la pré-enquête, à l'enquête préliminaire et celui d'hier.

« Je me suis trompé de dates, a reconnu le jeune homme de 22 ans, mais les événements sont exacts. » Par exemple, les dates et les endroits de sa première et de sa dernière relations sexuelles avec Lacroix ne concordent pas.

En ce qui concerne la dernière, il a reconnu qu'à un moment, il n'a pas voulu donner la date exacte parce qu'elle était ultérieure à son mariage et que son épouse n'était pas au courant. On a pu apprendre, au passage, que cette dernière avait servi de garde-du-corps à Lacroix lors d'un Marathon de l'amour.

Aujourd'hui, la journée commencera par de nouvelles discussions sur un point de droit. Le juge Bienvenue a promis que les travaux se termineraient en après-midi.

Cependant, il serait fort probable qu'on s'occupe demain matin. Peu de gens semblent d'ailleurs comprendre pourquoi ce procès doit être mené à un tel train d'enfer en siégeant le soir et même un samedi.

## Hydro...

Par ailleurs, Hydro-Québec prévoit des investissements de \$47,6 milliards au cours des 10 prochaines années, ce qui fera passer sa dette de \$22 à \$50 milliards.

La société d'État sera donc plus exposée aux risques de l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Par exemple, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt retranche \$31 millions au bénéfice net d'Hydro.

Selon la formule de calcul du dividende, Hydro aurait dû verser \$419 millions des ses \$619 millions de profit au gouvernement québécois. Celui-ci s'est « contenté » de \$300 millions. Pour les prochaines années, Hydro et son actionnaire ont convenu de limiter le dividende à un maximum de 50 % du bénéfice net, ce qui devrait aider Hydro à faire face à ses nouveaux engagements.

Avec la hausse de tarifs demandée, la société d'État irait chercher \$219 millions de revenus supplémentaires de mai 1989 à mai 1990, dont \$113,5 millions dans la poche de ses abonnés domestiques.

## La Ferme des Voltigeurs affirme produire le seul poulet de grain au Québec

MONTREAL (PC) — La Ferme des Voltigeurs, de Saint-Cyrille, conteste une déclaration de M. Serge Deschamps, secrétaire général de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, contenue dans deux articles de la Presse canadienne publiés par LE SOLEIL les 25 et 26 janvier.

M. Deschamps avait affirmé que seul le poulet de grain de la ferme Le Gourmet méritait vraiment son appellation puisqu'il est nourri à 96 % de grains (soja et maïs) et 4 % de vitamines et d'ajouts minéraux.

Dans une mise en demeure envoyée à la PC, la Ferme des Voltigeurs affirme : « Nous produisons un poulet de grain de qualité supérieure au poulet industriel puisque nous les nourrissons à 96 % de grains de soja et de maïs auxquels nous ajoutons 4 % de vitamines et de minéraux. Nos achats de grains et nos installations peu-

vent le prouver. Nous sommes ouverts à toutes visites et inspections à n'importe quel moment. Tout ce que nous faisons est vérifiable facilement et assurément. Toute notre production est faite sur place : élevage, mouture des aliments, abattage et mise en marche. Selon les informations que nous possédons, nous sommes les seuls à travers la province à faire toute notre production de cette façon-la nous-mêmes. Ce qui la rend plus facilement vérifiable. »

La Presse canadienne et LE SOLEIL regrettent tous les inconvénients que cet article aurait pu causer à La Ferme des Voltigeurs.

Hydro, qui doit défendre sa demande de hausses de tarifs en commission parlementaire la semaine prochaine, a déjà commencé à fourbir ses arguments : en Ontario, la hausse moyenne des tarifs pour 1989 est de 5,3 % et de 5,5 % pour les abonnés domestiques, au Manitoba de 6 % (moyenne) et 6,5 % (domestique) et en Saskatchewan de 3,9 % (moyenne) et de 5,5 % (domestique).

Autres informations sur Hydro en page B-1

## Agrinove...

Les quatre cadres d'Agrinove ainsi que l'amie de coeur de l'un d'eux auraient versé \$3,000 chacun à la caisse du Parti libéral du Québec, lors de la dernière campagne électorale, puis se seraient remboursés en produisant des comptes de dépenses falsifiés. La compagne d'un des administrateurs n'avait pourtant rien à voir avec cette société, qui brasse \$160 millions en chiffres d'affaires au Québec.

C'est parce que les administrateurs d'Agrinove se sont servis de l'argent des 2,200 sociétaires de l'entreprise pour renflouer leur compte en banque que l'agriculteur Raymond Nadeau a décidé de dévoiler tous les dessous de cette affaire à la police. Selon lui, ce scandale alimentait les conversations des sociétaires depuis plusieurs mois déjà, mais personne n'osait parler.

« Les cadres ont profité de l'arrivée du nouveau président du conseil d'administration, le cultivateur Rosaire Lapière, membre du Parti libéral, pour lui faire croire que leur manoeuvre était légale. Ce qui m'enrage, c'est qu'ils se sont servis de l'argent des sociétaires. Des questions ont bien été posées en janvier dernier par l'assemblée à la firme de vérificateurs Benoit, Mallette, Rondeau & Associés, chargés de scruter les livres de la coop, mais les réponses furent plutôt évasives. Tout le monde semble se couvrir dans cette histoire », accuse M. Nadeau.

M. Nadeau espère que les agriculteurs l'appuieront dans ses démarches pour assainir certains postes du bureau de la direction générale. « Récemment, on nous a dit de faire attention à la qualité de notre lait. Nos dirigeants pensent qu'il y a 7 % de cornichons chez les agriculteurs. Mais il y en a autant dans le bureau », conclut-il. Hier soir, il a été impossible de joindre le président d'Agrinove, M. Rosaire Lapière.



twik



twik

exclusif à twik

le pull à torsades ramie/coton

39,95

couleurs d'orchidées, intenses, profondes... mauve, fuchsia ou blanc pur, elles éclatent sur le mélange ramie/coton des pulls à maille-torsades exclusifs à twik... p.m.g.

coton tricot sur coton tissé rustique...

la robe taille coulissante

une large bande en tricot côtelé avec ceinture-cordon coulissante marque la taille, équilibre la forme bloussante de la robe en tissu de coton rustique couleur de sable pour twik... col montant et poignets en tricot... p.m.g. 65,00

## Dès demain dans LE SOLEIL

Les universités québécoises sont à un carrefour. Le manque à gagner total que le réseau québécois a eu à subir, de 1978-1979 à 1986-1987, s'établit à \$420 millions. Le creux de la vague a été atteint, avec ce que tout cela signifie : des bibliothèques mal pourvues, un ratio étudiants/professeur à temps plein trop élevé, des équipements scientifiques vétustes, le vieillissement du corps professoral, le gel de nombreux projets. Devant cette situation chaotique qui menace l'avenir économique du Québec, le milieu des affaires fait chorus derrière les universités. Nous saurons lors du discours du budget, en mai prochain, si ce mariage se sera révélé fructueux. Le problème du sous-financement des universités touche également la question des frais de scolarité et des prêts-bourses. Notre journaliste Lise La-



chance se penche sur ce dossier dans une série qui commencera demain, samedi, et sera publiée sur trois jours.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 2 mars  
6-9-7  
2-4-0-9

la maison  
**simons**

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

## Des précisions sur les travaux de \$50 millions au Château Frontenac

# La piscine ouvrira sur un jardin sur les toits

Le Château Frontenac construira une nouvelle aile dans le même style que les bâtiments actuels, sur le toit de son parc de stationnement intérieur du côté de la rue Mont-Carmel, pour loger les équipements sportifs dont il va se doter d'ici deux ou trois ans dans le cadre d'un vaste plan de rénovations de \$50 millions. Il s'agira des premières rénovations de cette importance depuis la fin de la construction de l'édifice dans les années 1920.



Par magie, le comte de Frontenac lève son verre avec le maire de Québec, M. Jean Pelletier, à l'annonce des importants travaux de rénovations qui seront entrepris prochainement dans « son » château au coût de \$50 millions.

par MARIE CAULETTE  
LE SOLEIL

Dans sa livraison dominicale, LE SOLEIL mentionnait que ce club de santé comprendra une piscine et des salles de conditionnement physique. Hier matin, au cours d'une conférence de presse, on apprenait que cette piscine, aménagée au niveau du 6<sup>e</sup> étage des chambres, sera ouverte sur un jardin sur les toits. Des salles de bain tourbillon, de poids et halteres, de squash, de massage logeront à un étage inférieur de cette nouvelle aile qui s'élèvera sur quelques étages recouverts de briques à l'extérieur et coiffée d'une tourelle de cuivre se terminant en puits de lumière.

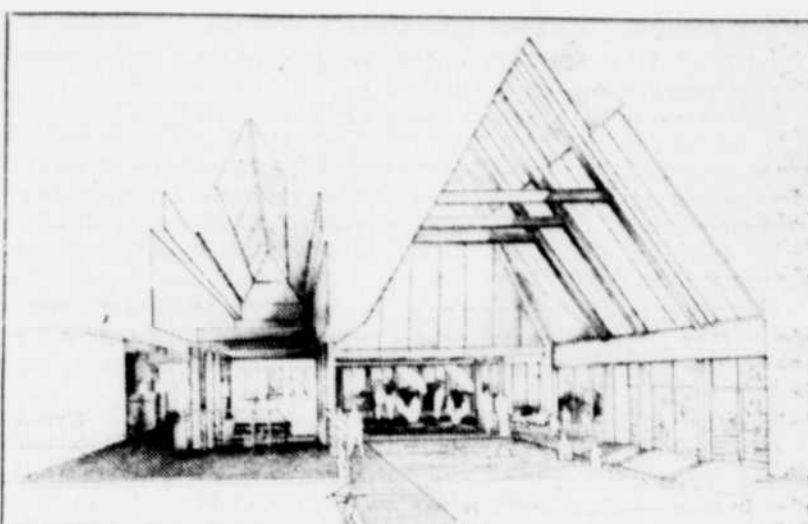
Cette nouvelle aile améliorera considérablement l'allure de l'édifice du côté de la rue Mont-Carmel, notait le maire de Québec, M. Jean Pelletier, invité à dire quelques mots lors de cette rencontre de presse. Ce souci de rénover le vieil hôtel presque centenaire, dans le respect du style de l'époque au niveau de l'apparence extérieure, était souligné par M. Robert Demone, président de la division hôtelière de la chaîne Canadien Pacifique. Le Château Frontenac a été le premier hôtel

dans l'Est du Canada de cette chaîne qui comprend maintenant 23 établissements. En cinq ans, entre 1987 et 1992, l'entreprise aura dépensé \$500 millions, dont les \$50 millions qui seront dépensés à Québec, pour rénover la plupart de ses hôtels.

Au rez-de-chaussée, du côté de la rue Saint-Louis et de la terrasse Dufferin, l'hôtel créera une galerie de boutiques, agrandira son restaurant « Place de la Fontaine » et aménagera un petit café qui s'ouvrira l'été sur une terrasse. On prévoit améliorer la circulation entre ce niveau et le rez-de-chaussée. A cet étage, c'est un bar élégant avec piano qui prendra la place de la boutique Holt Renfrew.

La porte cochère qui mène à l'entrée principale sera mieux identifiée, par un blason et des drapeaux, et mieux éclairée le soir. Des pavés remplaceront l'asphalte de la cour centrale sur laquelle s'élèvera un monument portant la statue du comte de Frontenac. Quelques arbres et arbustes seront encore plantés à cet endroit.

Une partie des \$50 millions servira aussi à la rénovation des cuisines et des espaces réservés au personnel, à la refectoire des sys-



Une esquisse de la piscine du Château Frontenac révèle la fenestration abondante dont jouiront les baigneurs qui pourront aussi sortir dans les jardins extérieurs qu'on aménagera sur le toit d'une nouvelle aile.

tèmes électriques et d'alarme-incendie, à l'installation d'extincteurs automatiques, à l'ajout d'une salle de réunion et à l'aménagement d'une cinquantaine de chambres supplémentaires dont quelques suites luxueuses logées sous les combles qui servaient autrefois à loger les femmes de chambre. Les locataires y auront une vue imprenable sur les environs ! A la fin des travaux, l'hôtel comptera 550 chambres. Signalons enfin qu'une autre cour inté-

rieure, au niveau du deuxième étage des chambres, sera aménagée pour améliorer la vue des chambres situées côté cour.

Préparant un peu le terrain pour les célébrations du centenaire du Château en 1993, le directeur général de l'hôtel, M. Gilbert Cashman, rappelait pour sa part qu'au tournant du siècle, les clients payaient \$3 pour une chambre, incluant le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner et le thé de cinq heures...



Les maîtres d'œuvre de la conversion de la chapelle Sous-le-Cap : François Brisson, président des Immeubles Dalhousie, et Claude Demers, architecte.

## La conversion de la chapelle Sous-le-Cap terminée en juillet

Si aucun retard indu dans l'émission des permis ne vient entraver les travaux de rénovation, le promoteur de la chapelle Sous-le-Cap, au 480, boulevard Champlain, compte livrer ses huit condominiums neufs pour le 1<sup>er</sup> juillet.

par LOUIS-GUY LEMIEUX  
LE SOLEIL

M. François Brisson, président des Immeubles Dalhousie, tenait une conférence de presse, hier, afin de « rétablir les faits » au sujet de la conversion de l'ancienne chapelle du Cap-Blanc (appelée aussi école Signay) en logements en copropriété.

En faisant faire le tour du propriétaire, il a affirmé que son projet est la façon la plus raisonnable de sauvegarder l'architecture originale et de prolonger la vie de cet édifice classé monument historique en 1967.

M. Brisson a déclaré en outre que les responsables des biens culturels au ministère des Affaires culturelles avaient été d'une exigence rigoureuse quant à la res-

tauration et à la conservation de l'édifice, autant en ce qui regarde son architecture extérieure qu'intérieure.

« Ces exigences patrimoniales vont augmenter mes frais, mais je comprends parfaitement la situation et j'ai l'expertise dans ces édifices en maçonnerie construits au moyen de techniques et de matériaux traditionnels », dit-il.

La compagnie Les Immeubles Dalhousie a déjà rénové la maison Vocelles, au 24, rue Sainte-Angele, dans le Quartier latin.

L'architecte Claude Demers, appointé pour la chapelle Sous-le-Cap, a déjà signé la rénovation du

monastère des Augustines et celle de l'édifice Livernois. Son travail a en outre été reconnu par Heritage Canada au sujet de la restauration de l'édifice du 95, Sault-au-Matelot.

Quant aux craintes exprimées par des organismes et des individus oeuvrant pour la protection du patrimoine architectural québécois qui qualifient ce projet de « vandalisme culturel », François Brisson croit qu'elles sont injustifiées.

« Peu importe le projet mis de l'avant pour sauver l'édifice, il faudra procéder à des transformations indispensables », dit-il.

Le président des Immeubles Dalhousie croit que son projet redonnera son aspect original à la chapelle Sous-le-Cap en tout respect de l'architecture et du patrimoine.

## La seule déception d'un touriste ne peut justifier une réclamation de \$17,300

La seule déception d'un touriste ne peut justifier des recours en dommages-intérêts contre un grossiste ou un agent de voyages.

par GILLES ANGERS  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a appris M. Daniel D'Amour, de Sillery, qui a été déçu, récemment, d'une poursuite qu'il avait intentée contre le grossiste en Tours Vogue de Montréal, à la suite d'un séjour presqu'entièrement rempli de déboires en Jamaïque, en avril 1987.

Le plaignant réclamait à Tours Vogue la somme de \$17,300 en remboursement du coût du voyage, pour perte de jouissance de vacances et dommage exemplaire. M. D'Amours déplorait, entre autres, la pauvreté de l'accueil, la médiocrité du service hôtelier et la mauvaise insonorisation des chambres que sa famille et lui ont occupées.

Le tribunal a établi que M. D'Amour, avant son départ, avait été bien informé sur les activités et services offerts par l'établissement hôtelier où il devait séjourner, y compris l'existence de la discothèque et d'un orchestre dont les bruits l'ont incommodé.

Il est vrai, affirme le juge Blanchard dans sa décision rendue en cour supérieure à Québec le 17 février, que le voyage de la famille D'Amour ne fut pas des plus heu-

reux, mais rien ne démontre qu'il y a eu de la publicité trompeuse et que les services offerts n'y étaient pas.

Que le demandeur soit déçu n'est pas suffisant pour formuler des plaintes contre Tours Vogue, reprend le juge.

Mais, ce jugement, confie au SOLEIL M. Jean-Pierre Brouillette, porte-parole de Tours Vogue, ne doit pas décourager les consommateurs qui ont été objectivement lésés lors d'un voyage de porter plainte ou d'entreprendre des recours.

M. Daniel D'Amours, quant à lui, se dit attristé par le jugement et n'en reste pas moins convaincu d'avoir été lésé par la réclamation de Tours Vogue véhiculée par son voyageur, la firme Inter-Voyage de Québec, dont les parties, en cours de procès, ont reconnu la bonne foi.

« Avant mon départ, on m'avait assuré que l'hôtel que nous devions habiter présentait des standards très élevés en matière d'accueil, de qualité de nourriture, de propreté et de services généraux et qu'il avait été conçu pour les enfants. Mes trois enfants, par exemple, n'ont pu boire du lait que deux fois en deux semaines », dénonce M. D'Amour.

## Trois institutions de la région méritent des prix Persillier-Lachapelle

Le Centre d'accueil le Manoir Cartierville, de Montréal, s'est vu remettre, hier, le prix d'excellence en affaires sociales 1988, alors que trois organismes ou institutions de la région de Québec, soit la Maison d'hébergement Jeunesse Sainte-Foy, l'hôpital Saint-François d'Assise et le Centre social de la Croix blanche, région de Québec, recevaient également des prix Persillier-Lachapelle 1988, décernés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Thérèse Lavoie-Roux, remettait hier ces prix Persillier-Lachapelle 1988, attribués annuellement pour la neuvième fois, pour souligner la qualité des services offerts par des organismes communautaires et établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le jury de sélection a choisi le Centre d'accueil le Manoir Cartierville pour le prix d'excellence. Cet établissement a su développer des services envers une clientèle très défavorisée, la préoccupation de l'établissement ne se limitant pas aux besoins de ses bénéficiaires, mais à l'ensemble de la population touchée par des problèmes de surdité. Outre une plaque souvenir, le Manoir Car-

tierville s'est vu remettre un chèque de \$20,000.

La Maison d'hébergement Jeunesse Sainte-Foy a mérité le prix pour l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées, soit une distinction honorifique et un chèque de \$5,000.

Cet organisme offre aux jeunes filles de la région de Québec un service d'hébergement ouvert 24 heures par jour, des services d'aide personnelle, d'information, de référence et d'écoute téléphonique.

Selon le jury de sélection, la Maison d'hébergement Jeunesse Sainte-Foy est bien ancrée dans son milieu et fait preuve de dynamisme et d'innovation.

Les prix pour le maintien à domicile des personnes âgées, des



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, remet au représentant du Manoir Cartierville la plaque souvenir et un chèque de \$20,000, pour le prix d'excellence Persillier-Lachapelle 1988, au cours d'une cérémonie qui se déroulait hier au Château Frontenac de Québec.

personnes handicapées, des maladies chroniques et des familles en difficulté ont été décernés respectivement à l'hôpital Saint-François d'Assise, de Québec, pour l'instauration des services pharmaceutiques cliniques visant à répondre au problème de l'analgésie, et au Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini, qui regroupe des parents d'enfants handicapés sur tout le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine.

Le prix pour la promotion de la santé et des services communautaires a été décerné à Caritas Sherbrooke. Enfin, deux organis-

mes communautaires se partagent les prix pour l'intégration communautaire et pour l'amélioration des services en santé mentale, soit le Centre social de la Croix blanche, région de Québec, et la Maison Saint-Jacques, de Montréal.

Rappelons que les prix Persillier-Lachapelle sont ainsi nommés pour perpétuer la mémoire du Dr Emmanuel Persillier-Lachapelle, fondateur de la faculté de Médecine de l'université Laval, cofondateur de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et doyen de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal jusqu'en 1918.



Les pochettes  
A POIS \$5.

**Norman**

VOIR P.7

## Le conflit se poursuit chez Yum Yum

WARWICK — L'impasse persiste dans le conflit qui oppose Croustilles Yum Yum inc. à ses 124 employés syndiqués (CSN) de l'usine de Warwick, dans les Bois-Francis.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

En grève depuis le 9 février, les travailleurs ont rejeté, cette semaine, avec une majorité de 85 %, la dernière offre globale de l'employeur. La compagnie a proposé de reconduire la convention collective pour trois ans en offrant des hausses de salaires annuelles de 4 %.

Le vice-président de Yum Yum, M. Gilles Mérette, a réitéré, hier,

que l'avenir de l'entreprise est entre les mains des employés. Lors du débrayage, la compagnie avait indiqué clairement qu'une paralysie des installations durant une période de plus de deux semaines compromettrait sérieusement l'avenir de l'usine.

« Le dernier vote indique clairement que les ouvriers ne veulent plus de cette convention », a déclaré la présidente du syndicat, Mme Sylvie Lampron. Cette dernière a fait remarquer que 150 griefs étaient en suspens.



M. Jean-Paul L'Allier, chef du Rassemblement populaire de Québec.

## Aménagement d'un stationnement, rue Saint-Amable Le RP s'oppose au versement d'une subvention de \$840,000

Le Rassemblement populaire de Québec soutient que les contribuables de la ville de Québec n'ont pas les moyens de subventionner le stationnement pour les navetteurs au centre-ville.

C'est ce qu'affirme le chef du RP, M. Jean-Paul L'Allier qui s'oppose au versement d'une subvention de \$840,000 à la Mutuelle des fonctionnaires du Québec pour l'aménagement d'un stationnement pour 210 véhicules, sous un édifice à bureaux qui doit être construit, dans la rue Saint-Amable.

La décision a été prise le 22 février par le comité exécutif. Selon M. L'Allier, en contribuant au

est d'autant plus inacceptable, affirme-t-il, que la ville n'a pas assorti la subvention de conditions d'utilisation des espaces, en ce qui concerne notamment les heures d'ouverture ou un tarif préférentiel pouvant être accordé aux résidents du quartier.

financement de ces 70 emplacements de plus que les exigences des règlements de zonage, « cela

## Bâtiment patrimonial L'ancien Institut Mgr-Guay est à vendre

LAUZON — L'ancien édifice de l'Institut Mgr-Guay, situé sur la route 132, entre Lauzon et Beaumont, a été mis en vente par l'archevêché de Québec, récemment, et pourrait très bien être réaménagé en logements pour personnes âgées.

par GILLES PÉPIN  
LE SOLEIL

Le prix de vente a été fixé à \$1,5 million et peut être négocié. Au moins un acheteur potentiel a manifesté l'intention d'y aménager des logements pour retraités, a confirmé au SOLEIL Mme Nicole Bellerose, du courtier Royal-Lepage.

Ce vaste édifice au revêtement extérieur en brique est situé sur un terrain de 396,000 pieds carrés, en bordure du fleuve.

Pour les gens de la rive sud de Québec, il s'agit plutôt d'un bâtiment patrimonial. Il avait été construit par Mgr Charles Guay, protonotaire apostolique, il y a 70 ans. On y accueillait d'abord les malades et des vieillards puis des orphelins et finalement des enfants inadaptés.

Au début de 1983, par une décision du ministère des Affaires sociales, les derniers pensionnaires, des jeunes mésadaptés socio-affectifs, ont été pris en charge par la corporation du Mont Saint-Aubert. La clientèle avait déjà beaucoup diminué et les occupantes de la maison, les Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi ne parvinrent pas à lui donner une nouvelle vocation.

Comme il avait été prévu dans l'acte signé par Mgr Charles Guay et les religieuses, l'immeuble fut enfin cédé à l'archevêché, l'automne dernier. Le porte-parole du diocèse, M. Jacques Côté a confirmé au SOLEIL que le bâtiment avait toujours été bien entretenu, ce qui a obligé sa mise en vente en raison de l'augmentation des coûts.

### ■ Décès

L'épouse du « père du Bas-Saint-Laurent » Jules-A. Brillant, Mme Agnès Villeneuve-Brillant, s'est éteinte à Rimouski, mardi soir, au terme d'une longue maladie. Elle était âgée de 89 ans. Elle avait épousé en 1940 le financier Jules-A. Brillant, alors veuf et père de cinq enfants qu'elle a élevés comme les siens propres. Encore active dans les associations philanthropiques rimouskoises, elle n'a cessé, depuis la mort de son mari de promouvoir l'image de cet « homme de cœur, de courage et de détermination » avec lequel elle a fait 30 ans de vie commune. Une paroisse rimouskoise, Sainte-Agnès, est dédiée à la patronne de la défunte. Son église est bâtie sur l'ancienne ferme de la famille Brillant, à l'est de la ville.

# Des enfants pleins d'espoir

Au magazine  
**LE POINT**  
ce soir et lundi  
**22h25**

Ils jouent, ils créent, ils apprennent et ils rêvent de rejoindre les rangs de l'école traditionnelle.

Dans leur quête vers l'autonomie, l'école Victor-Doré est une étape importante.

Partagez les joies, les peines et l'immense détermination de ces enfants pleins d'espoir.

Journaliste: Françoise Stanton  
Réalisation: Hélène Robert

*Pour Vous*  
AVANT TOUT



Radio-Canada  
Télévision

**1989**  
COUPE DU MONDE DES MAÎTRES EN SKI DE FOND

MASTERS WORLD CUP CROSS COUNTRY SKIING

Aujourd'hui: entraînement.

Demain: compétitions pour les hommes: 50 km pour les moins de 60 ans et 30 km pour les 60 ans et plus. Compétitions pour les dames: 30 km pour les moins de 60 ans et 20 km pour les 60 ans et plus. Ces mêmes épreuves servent à la Classique Grand Prix Mont-Sainte-Anne. Cérémonie de clôture de la Coupe du monde.

Heures des départs: 9h00 (style classique). Remise des médailles à 15h.

Le site de la Coupe du monde est au plateau de compétition du Rang Saint-Julien au Parc du Mont-Sainte-Anne. Pour informations: 827-5761

**VEenez VOIR: C'EST GRATUIT ET SPECTACULAIRE**

GE DISTRIBUTEUR  
D'EQUIPEMENT  
DE BUREAU

Québec  
Canada



BANQUE ROYALE

**LE SOLEIL**

BOISCHATEL

Piette Audy Bertrand Lemieux & Associés

CITE FM

GOJ

ASSISTANCE INTERNATIONALE CANAMI

AM 128

PATHONIC

Sports Internationaux Québec

MRC DU MONT-SAINTE-ANNE

60

# Les mises en candidature de mars renforcent les rumeurs d'élections

Le Parti libéral du Québec n'a rien fait pour atténuer les rumeurs d'élections printanières en rendant publique, hier, une liste de dix assemblées de mises en candidature qui seront tenues au cours du mois de mars.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Les trois premières auront lieu le dimanche 12 mars dans les circonscriptions de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Richmond et Rousseau, déjà représentées à l'Assemblée nationale par des députés libéraux. Suivront, d'ici la

fin du mois, les circonscriptions de Jeanne-Mance, Salaberry-Soulanges, Champlain, Berthier, Fabre, Sauve et la nouvelle circonscription de Lapinière.

Même si le premier ministre Bourassa continue à prétendre que l'automne est son « premier choix », les indices d'un scrutin précipité s'additionnent chaque semaine.

La semaine dernière, à Becancour (Nicolet), M. Bourassa tenait en cachette une réunion dont les participants étaient triés sur le volet pour « tester » son discours électoral.

Hier, le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, a indiqué que le report de la reprise des travaux aux Communes ne signifiait pas nécessairement que la présentation de son budget serait retardée pour autant.

Si le premier ministre Bourassa désire que les élections se tiennent en mai ou en juin, il pourrait donc présenter son budget dès le début d'avril, sans attendre Ottawa.

« Je maintiens qu'il n'y aura

pas de budget avant Pâques (26 mars), mais pour ce qui est d'après, je ne peux pas vous le dire. Nous travaillons sur le budget tous les jours. Nous n'avons pas pris de décision sur la date qui sera retenue », a déclaré M. Levesque.

Le ministre a reconnu qu'il préférerait que le gouvernement fédéral présente son propre budget avant qu'il ne le fasse lui-même, de manière à pouvoir s'y harmoniser si nécessaire, mais il a indiqué que ce n'était pas une nécessité.

« C'est toujours pratique (de connaître le budget fédéral), ça nous évite de faire des corrections par la suite, mais tout le monde ne peut pas attendre tout le monde non plus », a-t-il déclaré.

## Ryan succède à Rivard

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, succédera aujourd'hui à M. Guy Rivard, comme ministre responsable de la Charte de la langue française.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Selon les informations obtenues tard hier soir par LE SOLEIL, il s'agit du principal élément du remaniement ministériel auquel le premier ministre Bourassa procédera dès aujourd'hui.

La controverse suscitée par les coupes dans les budgets des organismes chargés d'appliquer la loi 101, la semaine dernière, aurait été la goutte qui a fait déborder le vase.

En attendant les prochaines élections, M. Rivard se verra confier d'autres fonctions au sein du cabinet. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturel-

les, Mme Louise Robic, sera également affectée à d'autres tâches.

M. Bourassa aurait hésité entre MM. Claude Ryan et Gil Remillard comme successeur de M. Rivard. Son choix se serait finalement arrêté sur M. Ryan, jugé le plus apte à gérer la délicate question linguistique à l'approche des élections.

Deux autres nominations d'importance seront annoncées aujourd'hui : l'ancien député libéral fédéral Pierre Deniger deviendra président de la Régie du gaz et l'ancienne présidente du comité des jeunes du Parti québécois, Mme Isabelle Courville, deviendra membre du Conseil permanent de la jeunesse.



Alain BOUCHARD

## Lavage de condoms

(...) les délégués des pays bien nantis devront s'abstenir de sourire lorsque des délégués du continent africain feront part de leurs efforts pour développer des techniques efficaces de lavage de condoms... en vue de leur réutilisation.

J'avais retenu le passage, en me disant qu'il fallait absolument y revenir. Reportage du collègue Roger Bellefeuille, dans LE SOLEIL de lundi, page B-4. Cet extrait se trouve vers la toute fin. Mais pas à la toute, toute fin. A la toute, toute fin, ça dit plutôt : Et il n'est pas fortuit, non plus, que ce soit le président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, qui prononcera l'allocution d'ouverture. Un de ses fils, dans la vingtaine, a été emporté par le sida. Décidément, en l'a un qui va savoir de quoi il parle. Et je ne blague pas. Cessez de voir des tentatives d'humour partout.

L'événement : un congrès international de 10.000 personnes sur le sida, à Montréal, en juin. Avec, justement, toutes les inégalités, les antipodes, les mers de différences illustrées par l'extrait ci-haut.

Réutilisation des condoms. Ouache! Tandis qu'on est, de ce côté-ci, à produire des condoms rayés, des condoms à pois, des condoms à carreaux, des condoms fleuris, à saveur de fraise, de kiwi, d'abricot, là-bas, ils en sont à chercher les moyens d'utiliser les mêmes condoms — sans motif et sans saveur non plus, bien sûr — plus d'une fois. No money no funny! n'aurait pas déjà dit quelqu'un?

Mais il y a bien plus que ça. Il y a toutes les différences fondamentales de valeurs qui s'affronteront lors du forum en question. Parce que si on jette les condoms après usage, de ce côté-ci, il nous arrive aussi de jeter les partenaires après usage. Ce qui n'est pas nécessairement le cas partout dans le monde.

Tiens, un petit exemple de notre façon bien nord-américaine de voir les choses : les organisateurs du congrès se dépêchent d'indiquer que leur initiative va générer des retombées économiques de \$25 millions pour Montréal... donc, finalement, que le sida ne fait pas que du mal. Le président de la Zambie saura que la mort de son fils aura au moins profité à l'économie de Montréal.

Réutilisation des condoms. Ouache! Et pas pour décorer le salon de balounes. Pas pour faire des élastiques à jareille. Pour copuler à nouveau, rien de moins.

C'est le Dr Richard Morissette qui nous demande de ne pas rire.

Ne vous en faites pas docteur. Quand les Africains vont constater que nous sommes à chercher la formule du condom à clapet, pour relancer la natalité, ils vont bien rire eux aussi.

## Doux happening...

Ti-Claude, cette semaine, dans un bar quelconque : « C'est honteux pour Québec, un club de broche à foin de même... » Club de broche à foin : lire les Nordiques, évidemment.

Pardon, Ti-Claude! Honteux, pour Marcel Imbu peut-être. Mais n'embarque pas toute la ville de Québec, là-dedans. Cette ville-là a existé bien avant les Nordiques. Et va exister bien après les Nordiques.

Je te réfère à ce que disaient deux Montréalais, un peu plus tard, dans le même bar : « Votre ville est beaucoup trop belle et beaucoup trop riche pour la laisser ramener à une simple petite équipe de hockey. Arrêtez de capoter avec vos Nordiques. Vous nous faites brailler... »

Deuxièmement, Ti-Claude, au lieu de noyer ton chagrin dans ta bière, fais donc comme moi et plein d'autre monde qui ne suivrait peut-être même pas le hockey, de toute façon, s'il n'y avait pas Michel Bergeron et Guy Lafleur. Partage donc le doux happening de Michel Bergeron et Guy Lafleur, justement.

J'y reviens, parce que ce conte de fée-là est trop beau pour ne pas mariner dedans le plus souvent possible.

Guy Lafleur, on l'a déjà dit, est une espèce de symbole de renaissance du deuxième âge, le bonhomme tassé dans le coin qui décide de casser ses chaînes et de s'éclater au moins jusqu'au bout de sa dernière énergie. À 37 ans, c'est peu banal. Mais c'est surtout de le faire après quatre ans de retraite qui l'est encore moins.

Lafleur s'amuse comme un fou. Michel Bergeron aussi. Plus, tous les autres Rangers — en tout cas, la grande majorité, si on se fie aux apparences. D'autant plus que Lafleur sait leur rendre à chacun leur crédit. Et, qu'aussi, il n'est pas beaucoup menaçant sur le plan de la gloriole, puisqu'il ne pourra jouer encore bien des années.

D'ici la fin de la saison, et durant les éliminatoires surtout, il y a la belle aventure à suivre. Qu'est-ce que ça peut foutre que l'aventure en question n'ait pas un drapeau du Québec sur le dos, quand c'est le Québec qui nous la fait vivre?

Encore une fois, la réalité dépasse la fiction. Ceila-la, Lance et compte ne l'avait pas prévue.

## Un repos dominical nécessaire

MONTREAL (PC) — Le maintien d'un temps de repos, durant la semaine, ne s'impose pas seulement pour des motifs strictement religieux. Mgr Jean-Guy Hamelin, porte-parole de l'Assemblée des évêques du Québec, souligne que de nombreuses personnes vivent isolées et n'ont que ce seul moment pour entretenir des liens avec leurs proches. Il justifie ainsi la pression que l'Église exerce sur le gouvernement du Québec pour qu'il applique avec fermeté la loi qui protège le repos des travailleurs le dimanche. Le prélat évalue à 375.000 le nombre de travailleurs qui pourraient être affectés par l'ouverture des commerces le dimanche.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/03/01			
6/5	0	1 945 740,10\$	
5/6 +	3	245 019,10\$	
5/6	332	1 693,10\$	
4/6	16 770	64,40\$	
3/6	302 332	10,00\$	
11 18 23 33 47 49		VENTES TOTALES 16 327 082,00\$	
No complémentaire 46		PROCHAIN GROS LOT 89/03/04 (APPROXIMATIF) 4 000 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE  
Dans toutes les boutiques Clément

Ouverture à Chicoutimi Clément 2 mars Place Saguenay

Jeu Jeudi Vendredi Samedi Spéciaux 3 jours seulement  
DANS TOUTES LES BOUTIQUES CLÉMENT  
10\$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 50\$ ET PLUS À PRIX COURANT EN PRÉSENTANT CE COUPON

concept mode junior 0-20 ans  
clément

PLACE STE-FOY - GALERIES DE LA CAPITALE - PLACE FLEUR DE LYS - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES - MONTREAL - CHICOUTIMI

Rien n'égale...  
INFORMATIQUE MERCIER 658-7022  
3188, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

DU NEUF À QUÉBEC!  
ZENITH data systems  
LA QUALITÉ DOIT Y ÊTRE POUR QUE LE NOM SOIT APPOSÉ

Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle que nous sommes maintenant détaillant autorisé

ZENITH

Attention! Nous informons tous les propriétaires d'appareils Zenith que nous effectuons le service d'entretien et de réparation.

GRATUITE Imprimante Panasonic KXP 1180 avec câble

À l'achat d'un ANSTRAD PC 1640 SDMD  
1 lecteur 360 K, écran noir et blanc haute résolution, souris, MS-DOS 3.2, manuels en français, Gem, Gem Paint.

1 695\$

BOTTES GREB LATULIPPE  
FABRIQUÉES PAR KODIAK POUR LE MAGASIN LATULIPPE, ISOLÉES, EN CUIR SYLFLEX RÉSISTANT À L'EAU, BOUT DE SÉCURITÉ APPROUVÉ, STYLE 39408 POINTURES: 4 à 12 INCLUS.

KODIAK 59<sup>59</sup>\$

Les plus sportives KODIAK • BROWN  
ISOLÉES, EN CUIR SYLFLEX RÉSISTANT À L'EAU, BOUT DE SÉCURITÉ APPROUVÉ, COULEURS: TAN et NOIR.

BROWN 89<sup>95</sup>\$  
KODIAK 104<sup>95</sup>\$

MAGASIN LATULIPPE  
637, ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC, 529-0024  
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS TeleCheck

# Levesque refait ses calculs pour dissiper tout doute

Le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, s'est défendu avec la dernière énergie d'avoir présenté, au printemps dernier, un budget dont le déficit aurait été aussi élevé qu'à l'époque du Parti québécois, s'il avait été calculé de la même façon, comme le laisse croire un document rendu public par le vérificateur général du Québec, M. Rhéal Châtelain.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

À la fin de l'année financière qui se terminera le 31 mars, « on verra que peu importe les conventions comptables utilisées, le déficit a été réduit substantiellement », a soutenu le ministre.

En utilisant les méthodes comptables en vigueur avant 1986, le vérificateur général en est cependant venu à la conclusion que le déficit pour l'année 1987-1988 aurait en fait été de \$2.9 milliards plutôt que \$2.3 milliards, comme l'a affirmé M. Levesque dans son dernier discours sur le budget.

À l'approche des élections, cette comparaison peu flatteuse ne pouvait tomber plus mal pour le gouvernement Bourassa, qui se vante d'avoir assaini les finances publiques depuis trois ans. Le ministre a donc pris les grands moyens pour essayer de dissiper cette fâcheuse impression.

En guise de conférence de presse, M. Levesque, armé de ta-

commissions scolaires et des sociétés d'Etat (Société nationale de l'Amiante, Sidbec, Québecair, etc.), des mauvaises créances et de la dévalorisation du dollar.

« C'est donc clair que les \$3 milliards de déficit de 1984-1985 et de 1985-1986 ne représentaient pas du tout la situation des finances et que le vrai déficit était bien plus élevé », a-t-il lancé.

Bien plus, si l'augmentation moyenne des dépenses n'avait pas été réduite de 9% à 5% depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, le déficit atteindrait \$5.6 milliards en 1988-1989, alors qu'il sera de \$1.6 milliard, a soutenu M. Levesque.

Le ministre a rappelé que c'est à la demande du vérificateur général lui-même que les conventions comptables du gouvernement ont été modifiées et que ces changements ont été approuvés par les agences de cotations et l'Institut canadien des comptables agréés.

Refaisant à l'inverse l'exercice auquel s'est livré le vérificateur général, M. Levesque a présenté les chiffres des déficits antérieurs tels qu'ils seraient apparus si on les avait calculés comme on le fait maintenant : \$3.79 milliards en 1984-1985 et \$3.3 milliards en 1985-1986, alors que les chiffres officiels étaient de \$3.2 et \$3.1 milliards.

À la demande des journalistes, le sous-ministre Claude Séguin, qui était jadis un des proches adjoints de M. Jacques Parizeau, a cependant dû produire les chiffres révisés des années antérieures, de telle sorte que les déficits de 1981-1982, 1982-1983 et 1983-1984 auraient été bien inférieurs à ceux qui apparaissent aux états financiers de l'époque.

Ainsi, si les péquistes avaient adopté les mêmes méthodes de calculs que les libéraux, les défi-

cits de ces trois années auraient été de \$2.5, \$2.4 et \$2.1 milliards, alors que les chiffres officiels étaient de l'ordre de \$3 milliards.

Faut-il en conclure qu'avec la façon de calculer des libéraux, on arrive généralement à des déficits plus bas, quel que soit le gouvernement ? « Ça dépend des années. Il y a des années où ça donne plus, d'autres où ça donne moins. C'est la performance des sociétés d'Etat qui explique le plus gros de la variabilité », a répondu M. Séguin.

À l'époque du PQ, les opérations (pertes ou profits) des sociétés d'Etat n'étaient pas comptabilisées dans les états financiers. Les changements des méthodes comptables ont coïncidé avec la disparition de sociétés déficitaires et la hausse des profits d'Hydro-Québec, ce qui a évidemment contribué à réduire le déficit gouvernemental.

« Si les sociétés d'Etat ont des mauvaises années, on paye pour Sinon, ça aide tout le monde », a reconnu M. Séguin.

## Selon l'opposition péquiste

### La loi 178 sur l'affichage risque d'être déclarée inconstitutionnelle

Selon l'opposition péquiste, la loi 178 est non seulement inapplicable mais elle risque également d'être déclarée inconstitutionnelle parce que le gouvernement se refuse à définir la notion de « nette prédominance » du français dans l'affichage à l'intérieur des commerces.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

C'est ce que soutient le porte-parole de l'opposition, M. Claude Filion, qui réclame par ailleurs que

le ministre Guy Rivard soit remplacé comme responsable de la loi 101. « Sa présence a plutôt servi à braquer les positions », déclare le député pour qui la goutte qui a fait déborder le vase est l'imbroglie survenu la semaine dernière rela-

tivement à une réduction des budgets des organismes créés par la Charte de la langue française.

Le premier ministre Bourassa doit remplacer M. Rivard, et surtout pas par M. Claude Ryan dont on ne peut oublier les prises de position de 1977, quand fut adoptée la loi 101, affirme M. Filion.

À propos de la constitutionnalité de la loi 178, le député péquiste invoque la jurisprudence et soutient que, faute de définir la nette prédominance dans la loi ou les règlements, le gouvernement « nous engage encore une fois sur la voie de certaines contestations judiciaires ».

D'après lui, même si cette notion a été suggérée par la Cour suprême, les tribunaux exigeront « une norme énoncée avec assez de précision pour permettre au citoyen de régler sa conduite », selon les termes d'une décision rendue en 1985 par le juge Hugesen, de la Cour d'appel fédérale, dans une autre affaire.

Au cabinet du ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, on soutient que les juristes ont étudié attentivement cette question et qu'on est convaincu qu'il n'est pas nécessaire de définir cette notion dans un règlement. Le porte-parole du ministre affirme cependant qu'il n'est pas exclu que le gouvernement choisisse de la faire même si M. Rémillard soutient toujours que « la loi est applicable telle quelle ».

#### La directive

Quant à la directive de la Commission de protection de la langue française, qu'a dévoilée hier M. Filion, elle servira aux inspecteurs qui ont à interpréter la loi sur le terrain. Elle stipule « que le français figure de façon nettement prédominante dans l'affichage si cette prédominance est tellement évidente ou si l'impact visuel du texte français est tel qu'il n'est pas nécessaire pour les établir de recourir à quelque instrument de mesure que ce soit ».

Cependant, poursuit-on, « pour plus de commodité et d'uniformité dans l'application administrative de la loi », sans exclure d'autres moyens à l'avantage du français, la directive conseille trois méthodes pour vérifier si la nette prédominance est respectée.

Ces méthodes réfèrent par exemple à l'espace plus important qui doit être consacré au texte français, et à des facteurs comme les caractères, couleurs, conditions d'éclairage et « autres moyens techniques » et à la position du français par rapport à une autre langue.

Dans le cas où un commerçant placerait plusieurs affiches rédigées en diverses langues, la directive stipule que « dans un même champ de vision », on devrait voir deux fois plus d'affiches en français que dans une ou d'autres langues, « quel que soit l'endroit où on se trouve dans l'établissement ».

« Là, on l'a, la preuve que c'est loufoque », affirme le député selon qui la loi 178 sera finalement appliquée au « pifomètre », qu'il s'agisse de celui du commerçant, de l'inspecteur, du procureur de la Couronne ou éventuellement du juge. Il se dit cependant convaincu qu'en matière de nette prédominance, aucune poursuite ne sera intentée d'ici les prochaines élections.

La présidente de la Commission de protection de la langue française, Mme Ludmilla de Fougères, confirme que le texte rendu public par M. Filion constitue la première ébauche d'une directive qui devrait avoir trouvé sa forme finale au cours du mois de mars.

« Les grandes lignes sont là », dit-elle, et la section du document qui traite de l'application de la nette prédominance ne subira pas de modifications très importantes.

## Certains soutiennent que la Sonata est sans comparaison. Quelle prétention!

	SONATA	MAZDA 626	CAMRY	ACCORD
Prix* (P.D.S.F.)	12 990 \$	15 980 \$	16 198 \$	16 245 \$
Cylindrée	2,4 litres ACT	2,2 litres ACT	2,0 litres ACT	2,0 litres ACT
Couple (pi-lb-force)	138	130	124	98
Index de volume intérieur	100	100	90	90
Espace épaules (avant)	57 po	54,9 po	54,3 po	55,1 po
Espace jambes (arrière)	37,5 po	36,6 po	34,4 po	32,4 po
Espace hanches (avant)	57,5 po	55,1 po	52,3 po	52,8 po



Il est vrai que la Sonata offre beaucoup plus que d'autres voitures de sa catégorie.

Ainsi, elle possède un plus gros moteur et un couple plus élevé. Elle offre 10 pieds cubes d'espace intérieur de plus que la Camry ou l'Accord.

Et un nombre impressionnant de caractéristiques

de luxe... standard. D'accord, c'est assez pour vous persuader de l'essayer au plus tôt.

Mais de là à dire qu'elle est sans comparaison...

il faut déjà en posséder une pour affirmer une chose pareille! Sonata. **HYUNDAI**  
Contentez-vous... enfin! Des voitures bien pensées.

## Sonata

Contentez-vous... enfin!

\*Prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles de bases. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Consultez le concessionnaire pour connaître les frais de transport.

Ste-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto  
de Québec Inc.  
60, Dorchester Sud  
Québec 648-1252

Automobiles Leviko Ltee  
144, rue Kennedy  
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge  
(Canada) Inc.  
6984, boul. Sainte-Anne  
L'Ange-Gardien 822-1475

M. Lessard Ltee  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
337-2234

Station Stellaire Inc.  
164, boul. Laurier  
Laurier-Station  
728-4044

Automobiles Pony Beauce  
105 55, Jere Avenue  
St-Georges-Est  
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai  
150, boul. Tache ouest  
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup  
862-8144

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père  
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée  
178, avenue Fraser  
Matane  
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.  
163, boul. LaSalle  
Baie-Comeau  
296-8824

Portier Automobiles Inc.  
100, Napoldon  
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure-ouest  
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.  
Chemin des Caps  
Fatima, Île de la Madeleine  
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

# Agence spatiale: Mulroney ne prise guère les doléances de l'Ontario

BAIE-COMEAU — Le premier ministre Brian Mulroney s'en est pris hier à son homologue ontarien David Peterson parce qu'il avait critiqué le choix de Montréal comme lieu de l'agence spatiale.

par MARIE TISON  
de la Presse canadienne

M. Peterson, qui favorisait l'installation de l'agence dans la région de la capitale nationale, a déclaré mercredi que le choix de Montréal n'allait pas dans le meilleur inte-

rêt national.

« Lorsque vous posez un geste en faveur du Québec, c'est contre l'intérêt national, mais le même geste pose en faveur de l'Ontario dans le sens de l'intérêt national, a ironisé M. Mulroney hier. C'est injuste. »

Outre M. Peterson, le maire d'Ottawa Jim Durrell, la Chambre de commerce de l'Outaouais et plusieurs députés libéraux de la région de la capitale ont dénoncé mercredi le choix de Montréal comme site de l'agence spatiale.

Ils ont notamment soutenu qu'il s'agissait d'une décision politique qui n'avait rien de logique.

M. Mulroney, qui effectuait hier sa première visite à Baie-Comeau depuis les élections du 21

novembre, a affirmé que ce genre de déclaration ne l'intimidait pas.

Il a affirmé que le Québec avait tout simplement eu sa juste part.

« Le Québec fait partie intégrante du Canada, a-t-il déclaré. Il faut qu'il dispose des outils vitaux à son épanouissement économique. »

Le premier ministre a affirmé que le même genre de critiques avait été adressé au gouvernement conservateur lorsqu'il avait accordé \$1 milliard aux agriculteurs de l'Ouest, \$1,5 milliard à l'Agence de diversification de l'économie de l'Ouest et qu'il avait annoncé sa participation au projet de forage Hibernia, à Terre-Neuve.

Il a soutenu qu'il ne s'agissait pas de favoritisme.

« C'est la justice qui doit prévaloir, et ça a été le cas avec la décision sur le site de l'agence spatiale », a-t-il déclaré.

### Taux d'intérêt

M. Mulroney, interrogé à l'issue d'une visite de l'usine de la Compagnie de papier Québec et Ontario à Baie-Comeau, a défendu la politique de hausse des taux d'intérêt de la Banque du Canada comme moyen de lutte contre l'inflation.

Il a fait peu de cas de l'opinion des premiers ministres provinciaux, qui ont unanimement dénoncé cette politique lundi à Ottawa.

Il a expliqué qu'il fallait écraser les poussées inflationnistes avant qu'elles ne prennent de la force et ne deviennent incontrôlables.

### Dubin

Par ailleurs, M. Mulroney a commenté les révélations de la Commission Dubin sur le dopage dans le sport en essayant de les lier à une déclaration qu'il a faite à Vancouver il y a un an et demi. Il avait alors déclaré que l'usage de drogues avait pris des proportions épidémiques au Canada.

« On m'avait accusé d'exagération, certains individus avaient rigolé, mais vous avez maintenant des preuves de plus en plus convaincantes », a-t-il affirmé.



Pierre

## CHAMPAGNE

### La vaisselle du gouverneur général (2)

Nous apprenions, cette semaine, que le mandat du gouverneur général, Mme *Jeanne Sauvé*, avait été prolongé d'un an, soit jusqu'au 1er janvier 1990. J'en suis fort aise. D'abord parce qu'elle fait bien ça et ensuite parce que je trouve qu'elle fait honneur à la profession. Rappelons que Mme Sauvé fut journaliste avant de toucher la politique.

Dans ma chronique du 21 octobre, je vous révélais que Son Excellence doit apporter avec elle ses assiettes et ses verres d'Ottawa chaque fois qu'elle fait un voyage dans la Vieille Capitale. Il n'y a ni vaisselle ni verrerie dans la luxueuse suite du gouverneur général, à la Citadelle de Québec.

La coutellerie, pas de problème. Elle en a une à Québec. Elle lui a été offerte, il y a quelques années, par un groupe d'hommes d'affaires de la région qui avaient été invités à souper chez le gouverneur général. Il serait temps, maintenant, qu'on lui offre une verrerie et... un « set » de vaisselle. Le Canada est trop endetté pour le faire. Ça lui ferait un beau cadeau pour le renouvellement de son mandat. Enfin, elle n'aurait plus à apporter d'Ottawa sa vaisselle et ses verres à chaque fois qu'elle vient nous voir à Québec.

Je passe le chapeau pour le gouverneur général. Envoyez-moi vos chèques et je m'occupe de la vaisselle. Merci!

### L'anniversaire de Paul Gobeil

« Si vous ne savez pas quoi lui offrir pour son anniversaire, le 2 mars, sachez qu'il aimerait sans doute recevoir de nouvelles valises. Ce sera juste avant sa mission en Indonésie et juste après celle en Amérique du Sud. »

C'est ce que j'écrivais, dans cette chronique, le 14 septembre, à propos du ministre des Affaires internationales, *Paul Gobeil*.

J'ajoutais : « Des valises de première classe, bien sûr. Un ministre, ça ne voyage pas en classe-sardines. »

C'était donc, hier, l'anniversaire du ministre. Au moment de mettre sous presse, je ne sais pas encore si les employés de son cabinet, voire les fonctionnaires de son ministère, lui ont offert ou non de nouvelles valises. Parce qu'il voyage beaucoup, le ministre. On n'est pas ministre des Affaires internationales pour rien quoi!

### Note à « Jeanne d'Arc »

Pour répondre à une informatrice de Rexfor qui, sous le pseudonyme de « Une Jeanne d'Arc », me donne quelques informations intéressantes, je dois lui signaler que mon collègue *Laurent Laplante* étant absent pour trois semaines (deux semaines au Chili et une semaine à Washington), je ne peux pas aller plus loin dans mes vérifications.

Merci quand même pour vos informations.

### Bonne fête ah! ah!

Aujourd'hui, 3 mars, c'est la fête de *Suzanne Bilodeau, Gaétane D. Spenard, Guylaine Fortin, Lorraine Guay* et *Murielle Verreault*, toutes employées de la Régie de l'assurance-maladie.

### Nominations aux Transports

Trois nominations récentes à souligner au ministère des Transports :

*André Caron* a été nommé directeur du personnel à la Direction générale de l'administration et de la gestion financière.

*Alain Bérubé* est, depuis le 6 février, chef du district de La Malbaie, à la Direction générale des opérations. *Pierre-André Tougas* est, depuis quelques semaines, le directeur régional adjoint à la construction, à la direction régionale de la Montérégie.

Un gentil fonctionnaire m'a aussi souligné qu'*André Caron* est le frère de *Renaud Caron*, secrétaire général associé au Conseil exécutif, responsable des emplois supérieurs.

### Dépistage du diabète

Quelque 200 employés du ministère du Revenu se sont prévalus, récemment, d'une clinique de dépistage du diabète tenue par Les Diabétiques de Québec. L'expérience, menée aux bureaux du ministère, rue de l'Église, à Québec, sera bientôt renouvelée à l'édifice de la rue Marly, à Sainte-Foy.

### Les Prix des communications

Pour la sixième année, les Prix des communications du ministère des Communications viendront souligner la contribution exceptionnelle de Québécois et de Québécoises au développement des communications. En 1989, ils seront décernés dans les catégories suivantes :

- communication et technologies;
- communication et société;
- communication et médias;
- communication en entrepreneuriat.

On peut obtenir des fiches de présentation de candidatures à la Direction des communications du ministère en téléphonant à 643-1529.

### Vérités et sourires

Le mot du jour est de Louis Pauwels. Ma culture n'est pas assez étendue pour me permettre de vous présenter l'individu mais un jour, il a dit : « Anarchie, mot magnifique par lequel les imbéciles expriment leur paresse devant les difficultés de la liberté. » Leur prière : « Mon Dieu, qui n'existe pas, merci mille fois pour les emmerdements qui pleuvent sur le monde, car rien n'est meilleur que le pire... Emmerde le monde, camarade, ça lui apprendra à sentir mauvais. »

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant le courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R-5A4.

**LES POIS & LES RAYURES**

J'AI RAYÉ  
DE MON VOCABULAIRE  
TOUT CE QUI  
NE FAISAIT PAS  
LE POIS  
ET J'ADORE  
MON VESTON  
MARINE A RAYURES  
BLANCHES  
5 à 13 \$85.  
MON PANTALON  
DE COTON  
BLANC OU MARINE  
5 A 13 \$48.  
MON T-SHIRT  
INDISPENSABLE \$12.

*Norman*

P LACE LAURIER P LACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON M AIL CENTRE-VILLE

**EXPOSITION et VENTE**  
**TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE**

Rendez-vous à l'hôtel Loews Le Concorde pour admirer notre magnifique sélection d'authentiques tapis d'Orient et de Perse faits à la main. Tapis neufs et semi-antiques. Tous les tapis sont noués à la main et proviennent de l'Iran, du Pakistan et de la Chine.

Une journée seulement:  
**Le samedi 4 mars 1989**  
de 10 h à 17 h  
à l'hôtel Loews  
Le Concorde  
1225, place Montcalm, Québec

Organisé par  
**Shuja Bashir & Cie**  
Place Bonaventure, étage "E"  
(manufacture), suite 32 Elmira,  
Montréal

Nous achetons, vendons, échangeons, lavons, réparons, restaurons les tapis d'Orient et de Perse.

Tél. (514) 861-7847 et (514) 876-4043 Fax: (514) 861-7822

Modalités de paiement: comptant, carte de crédit, chèque sans provision, mandat.

**VALIDE DU LUNDI AU VENDREDI DE 10 H À 22 H (éclairé)**

AINSI QUE LES SAMEDIS et DIMANCHES SOIR de 18 h 30 à 22 h

**1/2 PRIX**  
DU TARIF RÉGULIER  
**GLISSADES SKI DE FOND**  
piste éclairée  
Limite: 1 par coupon par client

CE SPECIAL EST VALIDE A COMPTER DE 18 H 30 SEULEMENT durant la semaine du 28 février au 3 mars 1989

**TABLE D'HÔTE (le soir)**

Potage	
Spaghetti italien	6\$
Fondue suisse	8\$
Coq au vin	12\$
Boeuf bourguignon	12\$
Fondue chinoise (entrée: fondue parmesan)	16\$
Dessert, café	

Rés.: 849-4418

**le club**  
Mont-Tourbillon  
LAC BEAUPORT

**GRATUITS le dimanche**

**SOUPE**  
(2 choix)  
**ET DESSERT**  
(3 choix)  
avec toute commande de l'un de nos mets à prix régulier.

Nos spécialités:  
**steak et fruits de mer**  
Salons privés pour 8 à 30 personnes

**Le Deauville**  
STE-FOY  
3000, boul. Laurier, Ste-Foy  
Rés.: 658-3644

# Broadbent lèvera le voile sur son avenir demain



M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique.

Chef du Nouveau parti démocratique (NPD) depuis 14 ans, Edward Broadbent annoncera demain matin s'il entend demeurer à la tête de son parti pour un autre mandat.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Personne ne semble en mesure pour l'instant d'établir avec certitude ce que fera l'homme politique de 52 ans. Persuadés de son départ à la lumière de son attitude au lendemain des dernières élections générales, certains de ses collaborateurs hésitent maintenant à se lancer dans les mêmes prédictions.

« Vais-je être capable de sortir d'ici et de donner 100 % de mes énergies et des talents que j'ai? » se demandait Ed Broadbent publiquement à la sortie d'un caucus de son parti à la mi-janvier. « Parce que, à moins qu'une personne ne soit décidée à faire cela, elle ne peut être le chef d'un parti politique » concluait-il, laissant presque entendre qu'il ne s'en sentait guère la capacité après

avoir dirigé ses troupes pendant quatre élections générales, sans avoir réussi à les conduire au pouvoir.

Les résultats du scrutin du 21 novembre ont constitué une amère déception après les espoirs suscités précédemment par les sondages favorables. Ils ont valu de sévères critiques à l'entourage immédiat du chef néo-démocrate, tout particulièrement à cause de la récupération du thème du libre-échange par les libéraux. Toujours extrêmement populaire, Edward Broadbent lui-même a été dans l'ensemble épargné.

Il y a même eu un mouvement réclamant qu'il demeure en place. Mais il y a aussi eu certains députés qui lui ont fait sentir que sa place était convoitée. Les députés ontariens John Rodriguez et Steven Langdon se sont notamment manifestés, le premier par ses cri-

tiques, le second par son aveu qu'il serait candidat à la succession de M. Broadbent, cette dernière n'étant pourtant pas ouverte.

Les prétendants potentiels au poste de chef du NPD sont de toute manière nombreux. On cite tout particulièrement les noms de l'ex-premier ministre Dave Barrett, maintenant député fédéral, et du dirigeant du Syndicat des travailleurs de l'automobile, Bob White. S'y ajoutent ceux de la présidente du parti, Johanna Den Hertog et des députés Nelson Riis et Lorne Nystrom, pour s'en tenir aux plus sérieux.

Ayant lui-même annoncé qu'il mettrait fin aux spéculations au cours du conseil fédéral de son parti qui se déroule en fin de semaine à Toronto, M. Broadbent a pris ses derniers moments de réflexion en compagnie de son épouse en Floride, loin des influences.

S'il choisit de demeurer au poste, il devra tout de même se soumettre à un congrès au leadership, en août, puisque chaque congrès du NPD contient obligatoirement cet élément. Il s'agirait cependant d'une formalité, compte tenu des larges appuis dont jouit M. Broadbent dans son parti.

S'il quitte, la course s'ouvrira demain en vue du congrès de Winnipeg à la fin août. Edward Broadbent pourrait alors retourner à l'enseignement dans le milieu universitaire. Il devrait alors admettre son échec de n'avoir pas réussi à faire élire un premier député néo-démocrate au Québec, un objectif auquel il avait pourtant consacré d'importantes énergies.



**CONCOURS HOMOLOGUÉ**  
CONFORMATION ET OBEISSANCE  
le dimanche 5 mars

**Pour tous les amateurs du monde canin**  
HANGARD DU GRAND MARCHÉ  
Vieux-Port  
84, Dalhousie, Québec  
Inscriptions: de 8 h 30 à midi  
Jugements sans interruption: de 10 h 30 à 17 h

- Nombreux kiosques: achats, enregistrements, nourriture, accessoires, organisme, etc.
- Ce concours est réservé aux chiens enregistrés au Club Canin Canadien

**ENTRÉE**  
Adultes: 4\$ Plus de 65 ans: 2\$  
Enfants de 7 à 12 ans: 2\$ Enfants de moins de 7 ans: gratuit  
\* Seuls les chiens inscrits au concours seront admis sur les lieux.  
En collaboration avec le réseau PATHONIC

## En plus d'exiger le retrait des fruits américains contaminés Le NPD demande que l'utilisation d'Alar soit interdite au Canada

OTTAWA (PC) — Des députés néo-démocrates ont réclamé, hier, à Ottawa que l'utilisation d'Alar soit interdite au pays et que le Canada cesse d'importer des fruits ayant été aspergés à l'aide de ce produit chimique controversé.

Dans un communiqué, le critique du NPD pour l'environnement, Jim Fulton, a expliqué que « les dangers potentiels que pose, pour la santé de nos enfants, la consommation de pommes et de jus de pommes contaminés justifient l'interdiction immédiate de ce produit et le retrait des fruits contaminés ».

Ses collègues Chris Axworthy et John Rodriguez, chargés respectivement des questions de santé et des consommateurs, ont également endossé la demande d'interdiction.

La veille, le critique libéral pour la santé s'était inquiété de l'absence de mesures gouvernementales contre l'Alar. Hier, il a lui aussi recommandé l'interdiction du produit et le retrait du marché des fruits traités à l'Alar.

L'Alar suscitait depuis longtemps déjà certaines inquiétudes, mais celles-ci ont été exacerbées quand un groupe écologiste américain a dévoilé, il y a quelques jours, les résultats d'une étude indiquant que les résidus de ce produit chimique dans les fruits provoquent des cancers et des dommages au système nerveux chez les enfants.

L'étude du Natural Resources Defence Council souligne que les enfants, qui consomment plus de fruits que les adultes, sont plus vulnérables au produit chimique.

L'Alar, nom de commerce de la daminozide, retarde la croissance des fruits. On le pulvérise sur les pommes notamment pour en préserver la fraîcheur et améliorer leur couleur.

À Santé et Bien-être Canada, on réitérait, hier, les assurances déjà émises selon lesquelles les

parents ne mettent pas la santé de leurs enfants en danger en leur faisant consommer des pommes

ou du jus de pommes. Selon une représentante, Diane Kirkpatrick, les scientifiques du ministère ont constaté que les concentrations d'Alar dans les pommes locales et importées ont toujours été au moins 30 fois inférieures au niveau maximum permis.

**599\$**  
Télécouleur Hitachi 21 po. Convertisseur pour 137 canaux. Tube-image teinté à coins carrés. Télécommande à réglages multiples. Affichage de toutes les commandes à l'écran. N° MT2860

**429\$**  
Télécouleur Hitachi 14 po. Syntonisateur câblé compatible pour 104 canaux. Télécommande 23 fonctions. Tube-image teinté. Affichage à l'écran du canal, du volume et de l'heure d'arrêt. N° CT1385

**999\$**  
Télécouleur stéréo Hitachi 28 po avec Dolby. Télécommande à 25 fonctions. Syntonisateur câblé compatible pour 137 canaux. Réglage de l'image et du volume par télécommande. Tube-image teinté à coins carrés. N° TE8600

**499\$**  
Magnétoscope VHS Hitachi. Télécommande numérique. Programmation 4 émissions/12 mois. Modèle câblé compatible 120 canaux. Affichage de la programmation à l'écran. Châssis de type Z. N° VT3012

**799\$**  
Chaîne stéréo haute fidélité Hitachi. Télécommande. Puissance totale de 100 watts. Correcteur graphique à 5 bandes. Récepteur MA/MF, tourne-disque semi-automatique, haut-parleurs 3 voies, meuble audio finition noyer avec porte en verre. N° MD53  
Appareils électroniques, rayons 681-693

# HITACHI

## VEDETTE DE L'ÉCRAN

PRÉSENTMENT À L'AFFICHE DE VOTRE MAGASIN LA BAIE!

# VENEZ VOIR LES VEDETTES DE LA VIDÉO

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!



- Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
- Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.



**ALLIANCES**  
Rabais de **40%**  
de Landry-Jacot  
DIAMANTAIRES  
738, Mail Centre-Ville, Québec

Beta  
**B**  
VOIR PAGE C-5

POUR MIEUX CONSOMMER...  
Les pages "Consommation" du Soleil: un guide pratique pour une consommation plus réfléchie, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.  
**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00